



– DISCOURS DU MAIRE –

Adstockois, Adstockoises,

En vertu d'une tradition établie en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, abrogé en juin 2017, nous considérons important de perpétuer un discours du maire afin de présenter l'état général de la Municipalité et dévoiler les priorités et orientations budgétaires pour l'année prochaine.

1. L'ÉTAT DE LA SITUATION DE LA MUNICIPALITÉ EN 2023

Force est de constater qu'il est plus difficile d'œuvrer au développement de la Municipalité en raison notamment de l'explosion des coûts qui plombent les disponibilités budgétaires. De plus, la rareté de la main-d'œuvre exerce une grande pression sur l'administration municipale. Les mouvements de personnel sont causés par la recherche d'un nouveau défi professionnel ou l'obtention de meilleures conditions de travail, mais il ne faut pas sous-estimer l'attitude et le négativisme entretenu par certains de nos citoyens et citoyennes. J'affirmais dans un précédent éditorial de L'Arrivage que c'est ce qui constitue notre plus grande menace. Elle affaiblit ce fragile équilibre entre les secteurs et a un effet non négligeable sur le désengagement de celles et ceux qui se dévouent et s'impliquent.

Malgré ces aspects, il faut prendre le temps d'apprécier les réalisations des dix dernières années et se rendre compte que nos services et infrastructures se sont améliorés. Parmi celles-ci, nous pouvons noter :

- l'inauguration d'un centre intergénérationnel;
- l'agrandissement du parc industriel (avec le prolongement des conduites et de la rue Fortin nord) qui a rendu possible l'accessibilité à de nouveaux terrains;
- l'ajout de nouveaux vestiaires et d'une mezzanine au Complexe sportif, permettant une meilleure utilisation des lieux et d'un nouveau local pour la bibliothèque;
- la prise en charge de la desserte incendie sur tout le territoire avec la relocalisation de la caserne, l'acquisition d'équipements servant aux opérations de sauvetage de notre brigade;
- la mise aux normes de nos réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que la construction de trois nouveaux réseaux (Sainte-Anne-du-Lac, Lac Jolicoeur et Domaine Escapad);
- la réfection du réseau routier (qui compte près de 200 km de chemins et de rues) avec le rechargement de près de 50 km de nos routes de gravier et l'ajout de près de 30 km de pavage;
- l'amélioration du réseau pluvial dans le secteur Saint-Méthode (pour diminuer les risques de surverse);
- l'aménagement de places publiques dans les secteurs Saint-Méthode et Sacré-Cœur-de-Marie et de corridors de sécurité routière sur le boulevard Tardif, les rues Sheink, Principale Ouest et du Parc;
- la sauvegarde du mont Adstock par la diversification de ses activités, l'ouverture au développement résidentiel et la concrétisation de projets structurants;
- le développement d'un pôle agroalimentaire en partenariat avec la MRC des Appalaches;
- le soutien au Comité de promotion industrielle pour la construction de motels industriels et l'acquisition de bâtiments visant la préservation d'un service de restauration et le démarrage d'entreprises;
- le transfert de l'église du secteur Saint-Daniel;
- le réaménagement du bureau municipal;
- l'ajout de nouveaux équipements de loisirs (salle de gym, divers sentiers multifonctionnels, remplacement des patinoires extérieures, etc.);
- la réalisation d'une multitude de projets environnementaux, communautaires et touristiques.

Tous ces projets se sont réalisés dans le respect de la capacité de payer de nos contribuables. Durant cette décennie, nous avons investi 26,7 millions de dollars en immobilisations, dont 57% sont issus de subventions obtenues par notre service d'ingénierie et notre équipe municipale. Dix ans après la naissance d'Adstock, nous avons un énorme rattrapage à faire sur le plan de la voirie. Aujourd'hui, c'est environ 40% de nos chemins ont été retouchés. En dix ans, le taux de taxation est passé de 0,85\$ à 0,67\$ du 100\$ d'évaluation. Vous avez sûrement constaté que votre actif immobilier a pris de la valeur, surtout en zone de villégiature. L'évaluation foncière de la Municipalité, établie principalement en fonction du comportement des ventes immobilières, se classe bonne première dans notre MRC et se situe troisième, derrière Lévis et la Nouvelle-Beauce, dans la grande région de Chaudière-Appalaches. Selon les recensements officiels de population, nous sommes passés d'une population permanente de 2643 habitants (en 2011) à 2965 (en 2021). L'avancement de notre Municipalité se témoigne également avec d'autres données. En 2013, nous émettions 318 permis pour une valeur de 5 863 000\$. Dix ans plus tard, c'est 674 permis représentant des investissements de 29 850 000\$. En 2013, 15 résidences étaient construites. En 2023, nous en comptons trois fois plus, soit 48 nouvelles.

Même si c'est difficile à comprendre pour certaines personnes, ça en prend du monde pour s'occuper de la Municipalité, accompagner les promoteurs et les nouveaux propriétaires pour étudier leurs projets. C'est donc un peu normal, pour gérer une croissance et planifier adéquatement le développement de la Municipalité, d'avoir à composer avec plus de personnel qu'il y a dix ans. Et c'est sans compter les nombreuses autres responsabilités que le Gouvernement transmet aux municipalités et de multiples lois qui nous contraignent à des redditions de compte qui n'en finissent plus. Est-ce assez pour justifier le nombre d'employés et l'expertise qu'ils apportent?

Il faut définitivement en finir avec les commentaires « il y a trop de monde dans le bureau » ou « qu'est-ce qu'on fait avec un service d'ingénierie » ou pire encore « la municipalité ne fait rien pour le village ou n'en fait pas assez ou trop pour les lacs ». Nous sommes privilégiés et il faut le reconnaître. Il faut aussi compter les uns sur les autres. Si un secteur va moins bien, les autres peuvent compenser et c'est ce qui nous permet de maintenir des services à la population avec un taux de taxation bas. Il ne faut pas dénigrer, jalouser ou alimenter les querelles entre les villages et les lacs. Sincèrement, ça sert à quoi et à qui? Si le village n'avait pas sa campagne autour ou ses lacs environnants, cela coûterait plus cher (comme c'est le cas dans les villages voisins) et qu'un lac seul ou une campagne sans village, ceux-ci n'auraient pas le même attrait sans ses services. Il s'agit de comparer les taux de taxation autour de nous pour reconnaître ce fait et comprendre que c'est une opportunité qu'il faut valoriser.

C'est la diversité de notre territoire et les particularités de nos secteurs qui constituent notre force. Il faut évoluer sinon nous sommes ralentis dans notre développement et surtout condamnés à faire du sur place. D'autant plus que dans un contexte où les marges de manœuvre se font plus rares, il faut se serrer les coudes. Or, rien ne sera jamais parfait. Plusieurs souhaiteraient que ça aille plus vite, mais il faut être conscient que tout ne peut pas se faire en même temps et que tout a un coût. Il faut faire malheureusement des choix, les plus judicieux possible, et travailler ensemble ! *Unum Sumus* ! C'est la seule condition pour réussir et faire d'Adstock un endroit où il fait bon vivre!

2. PRIORITÉS ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

Pour l'année 2024, les priorités des élus seront de consolider l'équipe par diverses embauches, bien les accueillir et les intégrer. À cela s'ajoute de terminer la révision de la réglemmentation municipale, adopter la nouvelle politique des familles et des aînés, réviser la carte des districts électoraux, élaborer un plan directeur pour l'entretien des bâtiments et équipements municipaux, prioriser des mesures qui ont pour effet de préserver la qualité de vie des citoyens (comme les services de proximité, les projets environnementaux, de nouveaux logements et une programmation d'activités), soutenir les efforts de développement économique en lien avec nos pôles industriel, agroalimentaire et récréotouristique et continuer l'amélioration des infrastructures municipales dont le réseau routier. Plus spécifiquement, nous réaliserons l'aménagement d'un écocentre, poursuivrons la coopération entre municipalités (environnement, ingénierie, sécurité publique et urbanisme) et déposerons un projet d'amélioration des infrastructures extérieures en loisirs pour le secteur Saint-Méthode et du mont Adstock.

La prérogative qui a été donnée pour la prochaine programmation des travaux sera de finaliser ceux déjà amorcés et ceux dont le financement est confirmé. Nous prévoyons du temps pour préparer les futurs chantiers en obtenant les subventions qui y sont reliées. Entre-temps, le système de requêtes et demandes citoyennes, implanté il y a deux ans, permettra d'effectuer certaines interventions à partir du budget qui sera octroyé pour l'an prochain et en fonction du degré de priorisation du conseil. Enfin, nous aurons à tenir compte du renouvellement de la vision de la MRC des Appalaches, et ce, dans un contexte de fusion du développement économique, de nouvelles modalités du transport adapté, d'un nouveau plan de gestion des matières résiduelles et d'un nouveau schéma de couverture de risques en incendie. Cela aura certes des répercussions sur notre Municipalité et nous tenterons d'en tirer avantage.

En terminant, nous rappelons, au bénéfice des contribuables, les principes qui guideront la confection du prochain budget :

- à savoir de limiter la hausse du compte de taxes à l'inflation (sauf dans le cas où les coûts sont déterminés par le résultat d'appels d'offres public et l'octroi de contrats à l'externe);
- de fixer certains tarifs en fonction de l'utilisation ou du bénéfice reçu ou à recevoir (comme la sécurité publique, la collecte des matières résiduelles, les services municipaux d'aqueduc et d'égout, etc.);
- de prévoir des montants pour le fonctionnement des organismes qui aident à la mission municipale et soutiennent la réalisation d'activités et de projets contribuant à l'attractivité de notre milieu;
- de réviser la liste des activités non offertes sur le territoire de la Municipalité et rehausser dans la mesure de nos moyens les remboursements des frais des non-résidents (pourvu que cela ne nuise pas aux activités offertes par notre Service des loisirs et encourage l'utilisation de nos attraits comme le Parc national de Frontenac et la station récréotouristique du mont Adstock);
- d'offrir des mesures citoyennes favorisant l'achat local, de meilleures pratiques écoenvironnementales et de saines habitudes de vie;
- de réserver des fonds pour soutenir le développement économique et des initiatives stratégiques permettant le rayonnement de la Municipalité.

CONCLUSION

Nous continuons de veiller à administrer les affaires municipales en fonction de l'intérêt collectif, tout en tenant compte des diverses réalités qui caractérisent notre Municipalité et en misant sur l'attractivité de nos secteurs. Le respect dans son sens large est une condition pour parvenir à « vivre ensemble » entre nous. Remercions les citoyens et les organismes qui font avancer notre communauté, les entreprises qui font rayonner notre Municipalité et soulignons l'engagement des élus et des employés, car ils sont là à votre service. Prendre note que l'adoption du budget se fera le 11 décembre prochain au Centre intergénérationnel. Merci pour votre confiance et de votre nécessaire et précieuse collaboration.